

Les politiques à la barre

Huit jours après la comparution du capitaine Abderrehmane Ould Mini, ce fut au tour d'Ahmed Ould Daddah, Mohamed Khouna Ould Haïdalla et Cheikh Ould Horma de se présenter devant le Procureur. L'audience de mercredi fut ouverte par la comparution de dix-huit militaires qui bénéficiaient jusque-là de liberté provisoire. Des prévenus que d'aucuns considéraient comme des témoins à charge. Et pour cause, à la barre, les caporaux Mohamed Cheikh; El Hady Ould Idou, les sergents chef El Houssein Ould Habad, Mohamed Ould Mohamed Mahmoud, Mahfoudh Ould Beibou, Abd Daïm Ould Nadi et tous ceux qui ont comparu comme eux, ont reconnu qu'ils ont conduit des chars sur ordre du capitaine Abderrehmane Ould Mini et de Mohamed Ould Saleck. Tous ont soutenu qu'au départ, ils avaient été induits en erreur par leurs officiers qui leur avaient affirmé qu'ils les utilisaient pour défendre le pays contre des terroristes. Et tous ont dit qu'ils ont abandonné leurs positions à la mi-journée, une fois qu'ils ont constaté qu'il s'agissait d'un coup d'État. Révélations qui pourraient être d'importance lors du réquisitoire du Parquet. D'aucuns constatant que les officiers qui sont passés jusque-là à la barre, et qui ont tous plaidé non coupable, ont soutenu qu'ils n'ont su qu'il s'agissait d'un coup d'État qu'en fin de soirée, voire le lendemain ! Après les militaires, ce fut au tour d'Ahmed Ould Daddah, président du Rfd. A peine le leader de l'opposition déclara sa filiation que les avocats de la défense s'interposèrent entre lui et le président de la Cour pour souligner à nouveau les vices de forme constatés dans les chefs d'accusation portés contre leurs clients. Après plus de deux heures de plaidoiries, le président de la cour convoquait Ould Haïdalla et Cheikh Ould Horma, non sans lancer à l'adresse de la Défense «comme vous soulignerez certainement les mêmes vices dans les audiences réservées à ces deux prévenus, je les associe à Ahmed Ould Daddah. Ainsi, vous parlerez pour les trois à la fois.» La nuit survenant un peu plus tard, le président de la cour reporta la séance au lendemain. Jeudi, les trois prévenus furent présentés, à nouveau à la cour. Premier interrogé, Ahmed Ould Daddah dira en substance qu'il n'a jamais connu Saleh Ould Hannena, qu'il ne lui a pas envoyé 10.000 dollars par le biais de Limam Ould Chavi. Ould Daddah ajoutera qu'il a été emprisonné quatre fois, par conséquent il ne craint pas la prison «d'ailleurs, la prison consacre l'homme politique puisqu'elle enrichit son capital populaire... Je n'ai jamais plaidé pour la violence, pourquoi le ferais-je maintenant ?». Puis, ce fut au tour de Mohamed Khouna Ould Haïdalla (ancien président), qui reconnut qu'il a été contacté par Saleh Ould Hannena lors de la campagne, celui-ci lui avait souhaité bonne chance. «comment pourrais-je le financer alors qu'après la campagne présidentielle, je devais répondre de plaintes déposées contre moi par les propriétaires d'agences de location de voitures pour n'avoir pas pu honorer mes engagements ?» Et Ould Haïdalla d'ajouter «on me poursuit parce que je suis contre le régime en place, mais cela n'alterera en rien mon combat politique». Dernier interrogé Cheikh Ould Horma (président du Pcd, non reconnu). L'homme rejeta en bloc les accusations de financement au profit des Cavaliers du changement, non sans soutenir que le procès auquel sont mêlés les leaders de l'opposition est un procès politique. «L'opposition doit être considérée par le pouvoir comme un partenaire puisque c'est elle qui soulève les insuffisances du régime» dira-t-il, rappelant à l'occasion qu'il a toujours prôné la lutte pacifique.